

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AMIENS - 8002 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 02/09/2024 - B2024/006853 - 2016 B 00125 - 813 854 684 - 2JBL Audit Conseil

2JBL AUDIT CONSEIL
SAS au capital de 1 600 Euros
Siège Social : 12, rue de NEUFMOULIN
80135 SAINT RIQUIER
Siret : 813 854 684 00012 RCS Amiens

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE du 29/06/2023

Les actionnaires de 2JBL AUDIT CONSEIL SAS, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social.

Actionnaires soussignés étant présents :

M. Jean-Marie LAFOND titulaire de 40 actions
Mme Josselyne BURUCHIAN, titulaire de 40 actions

Le total des actions présentées est égal au nombre d'actions composant le capital social.

La séance est présidée par M. Jean-Marie LAFOND Président de la SAS

Le Président, constatant que l'Assemblée est convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de la société, que tous les actionnaires sont présents, déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et qu'elle est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires.

Le Président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour Suivant :

- Examen et approbation des comptes clos au 31 décembre 2022
- Affectation du résultat

Après échange de vues, personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

1^{ère} Résolution – Approbation des comptes

Le Président donne lecture de son rapport sur les difficultés rencontrées dans le secteur de la santé, donnant lieu à une remise en question de l'objet social.

L'assemblée prend acte de ce rapport et en approuve les termes.

2^e Résolution – Affectation du résultat

Le Président présente les comptes définitifs de l'exercice clos faisant ressortir un déficit de 121 € et propose d'affecter cette perte au compte Report à Nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3ème Résolution

L'assemblée générale donne tout pouvoir au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités en vue de la publicité légale.

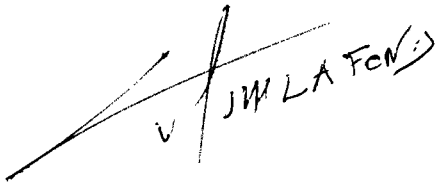
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé, après lecture, par tous les actionnaires présents.

A PARIS

Le 29/06/2023

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JM LAFON' with a stylized flourish.

M. Jean-Marie LAFON

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Joselyne BURUCHIAN' with a stylized flourish.

Mme Joselyne BURUCHIAN

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
2 - Actif circulant			
Créances (2) clients et comptes rattachés	0		0
TOTAL II	0		0
TOTAL GENERAL (I + II)	0		0

B - PASSIF

		Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres		
Capital social ou individuel		800
Report à nouveau		-2 673
Résultat de l'exercice		-121
TOTAL I		-1 994
3 - Dettes		
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N) (4)		1 994
TOTAL III		1 994
TOTAL GENERAL (I + II + III)		0

RENOIS

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	0	(4) Dont dettes à plus d'un an	0
(2) Dont créances à plus d'un an	0	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	0
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	0	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	0